

Côtes-d'Armor, Saint-Quay-Perros, Keringant

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Claire Baillieu

Inrap Grand Ouest
décembre 2021



Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
22324

Arrêté de prescription
2021-248

Système d'information
—

Code Inrap
DI39219

Côtes-d'Armor, Saint-Quay-Perros, Keringant

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Claire Baillieu

avec la collaboration de

Richard Delage
Sandra Sicard

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

décembre 2021

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
11	Notice scientifique
11	État du site
12	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
21	Projet scientifique d'intervention
23	Arrêté de désignation

Résultats

27 **1. Présentation de l'opération archéologique**

27 **1.1 Raisons et objectifs de l'intervention**

27 **1.2 Cadre géographique et géologique**

29 **1.3 Contexte archéologique et historique environnant**

30 **1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre**

33 **2. Présentation des données archéologiques**

33 **2.1 Les traces du paysage récent**

34 **2.2. Quelques vestiges probablement protohistoriques**

36 **2.3 L'absence de vestiges (très) anciens**

38 **3. Conclusion**

38 **4. Sources et bibliographie**

Inventaires techniques

- 41 **1. Inventaire des faits**
- 41 **2. Inventaire du mobilier céramique**
- 42 **3. Inventaire du mobilier lithique**
- 42 **4. Inventaire des photographies**



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes-d'Armor (22)

Commune
Saint-Quay-Perros

Adresse ou lieu-dit
Keringant

Codes

code INSEE
22324

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 226093
y : 6870520
z : 90 m NGF

Références cadastrales

Commune
Saint-Quay-Perros

Année
2021

section(s)
BM

parcelle(s)
32

Propriétaire du terrain

Privé

Pétitionnaire

Corimmo Invest
140, Tour Europa
9, avenue de l'Europe
94535 Thiais Cedex

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2021-248

Numéro de l'opération
D139219

Numéro de l'arrêté de désignation
2021-345

Nature de l'aménagement

Construction de bâtiments
commerciaux

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Claire Baillieu, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

4 au 5 octobre 2021

Surface diagnostiquée

Surface de l'emprise maximale prescrite
6 000 m²

Surface de l'emprise sondée
734 m², soit 12,2 % de la surface
prescrite

Surface d'apparition des vestiges

entre 0,45 et 1,25 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Structure de combustion

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Macro-restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Macro-outillage

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi budgétaire et financier
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Préparation des DICT
Isabelle Giron-Audeout, Inrap	Ingénieure sécurité	Suivi de l'opération

Maîtrise d'ouvrage

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Philippe Le Gall, Corimmo Invest	—	Suivi du dossier

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle mécanique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Levés topographiques
Stéphanie Le Berre, Inrap	Technicienne de fouille	Relevés et enregistrement

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction du rapport, DAO
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Inventaire et datation de la céramique
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	Infographie, PAO
Stéphanie Le Berre, Inrap	Technicienne de fouille	Classement de la documentation
Sandra Sicard, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Étude du mobilier lithique

Notice scientifique

Le diagnostic mené à Saint-Quay-Perros les 4 et 5 octobre 2021 a concerné un terrain de 6 000 m² situé dans la zone industrielle et commerciale de la ville. Cette opération avait été prescrite suite à la découverte il y a 20 ans d'un souterrain gaulois à proximité de la parcelle. On pouvait effectivement supposer la présence d'un enclos d'habitat associé à ce vestige. Nous n'avons détecté, au cours de cette évaluation, aucune trace d'un tel site. La présence de quelques fossés peut-être protohistoriques mais dont il est difficile de déterminer avec assurance la nature témoigne seulement d'une occupation humaine de ce secteur dont on connaissait déjà l'existence grâce aux fouilles menées par Stéphane Blanchet sur les sites de Penn an Alé et de la route du Petit Camp situés à environ un km. Ces opérations avaient permis d'exhumer respectivement des structures funéraires et un ensemble de maisons datés de l'âge du Bronze.

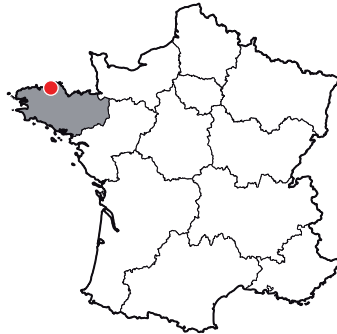
État du site

Sur un terrain quasiment plat, situé à environ 90 m NGE, les structures archéologiques apparaissent entre 0,45 et 1,25 m sous le niveau de sol actuel. Dans les trois tranchées qui ont été réalisées, aucun sondage profond n'a été réalisé. Les trois tranchées ont été rebouchées à l'issue du diagnostic.

Localisation de l'opération

Bretagne,
Côtes-d'Armor,
Saint-Quay-Perros,
Keringant

x : 226093
y : 6870520
(Lambert 93)
z : 90 m NGF



 localisation du diagnostic archéologique

0 1 km



Arrêté de prescription



COURRIER REÇU LE
14 JUIN 2021
INRAP 00

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 9 juin 2021

D139219

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne Villard
Poste : 02 99 84.59.00
anne.villard@culture.gouv.fr
Référence : 21/AV/VC/305

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : SAINT-QUAY-PERROS (22) Kéringant

PJ : arrêté n° 2021-248

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Société CORIMMO INVEST
140 Tour Europa
9 avenue de l'Europe
94532 THIAIS Cedex

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis au Service régional de l'archéologie, versé dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable en ligne.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-248 du 8 juin 2021

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2021-248 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande anticipée de prescription archéologique préventive en date du 4 juin 2021 présentée par la société Corimmo Invest, représentée par monsieur Jean-Philippe Le Gall, relatif au projet de construction d'un bâtiment commercial sur un terrain situé à Kéringant dans la commune de Saint-Quay-Perros, reçu par courriel par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 4 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, l'emprise du projet d'aménagement se situe à proximité d'une parcelle où un souterrain gaulois (III^e s. av. J.-C.) a été mis au jour fortuitement en 1991 ; cette découverte atteste la présence d'une ferme de la même période dans son environnement immédiat, dont il conviendra le cas échéant d'étudier les vestiges ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Côtes-d'Armor
Commune : SAINT-QUAY-PERROS
Lieu-dit : Keringant
Cadastre : section : BM parcelle : 32

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 6 000 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la société Corimmo Invest, 140, Tour Europa, 9 avenue de l'Europe, 94535 Thiais Cedex et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 9 juin 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
Société Corimmo Invest
Inrap

Copie :
Commune de Saint-Quay-Perros
Préfecture des Côtes-d'Armor



**Cahier des charges annexé
à l'arrêté préfectoral numéro 2021-248
portant prescription de diagnostic archéologique**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne	
département :	Côtes-d'Armor	
Commune :	SAINT-QUAY-PERROS	
Lieu-dit :	Keringant	
Cadastre :	section : BM	parcelle : 32
pétitionnaire :	Société Corimmo Invest, 140, Tour Europa, 9 avenue de l'Europe, 94535 Thiais Cedex	

Emprise du diagnostic archéologique : 6 000 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic en milieu rural (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition des vestiges archéologiques ou du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies pourront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages seront effectués afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Les sondages manuels et mécaniques seront replacés sur un plan général et feront l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouille, ainsi que de coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et de photographies. Les ensembles de vestiges mis au jour seront replacés dans leur contexte topographique, archéologique, historiques et géographique, et localisés par rapport au tracé de l'enclos détecté en prospection aérienne redressé.

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements, phasages éventuels, mobilier datant, etc.) et leur état de conservation devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Cette opération de diagnostic est motivée par la présence d'un souterrain de 16,50 m de longueur, composé de trois salles, mis au jour fortuitement en 1991 dans les parcelles BM 29 et 30 situées au nord-est du projet d'aménagement (site n° 22 324 0002). Lors de la fouille de sauvetage mise en place dans la foulée sous la direction de Michelle Le Brozec, quelques tessons de La Tène moyenne ont été mis au jour dans le comblement du puits d'accès.

L'intervention s'étant limitée à l'étude du souterrain, aucun indice permettant de préciser l'emprise de la ferme gauloise auquel il appartenait n'a été mis au jour. L'objectif de ce diagnostic est donc de vérifier si cet établissement s'étend jusqu'à la parcelle BM n° 32 et, d'une façon générale, de déterminer la nature, l'état de conservation et l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour dans l'emprise prescrite, afin que leur sauvegarde par l'étude ou leur préservation par la mise en place de mesures techniques de conservation puissent être envisagées préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement.

Le Service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier de diagnostic ainsi que des découvertes significatives.

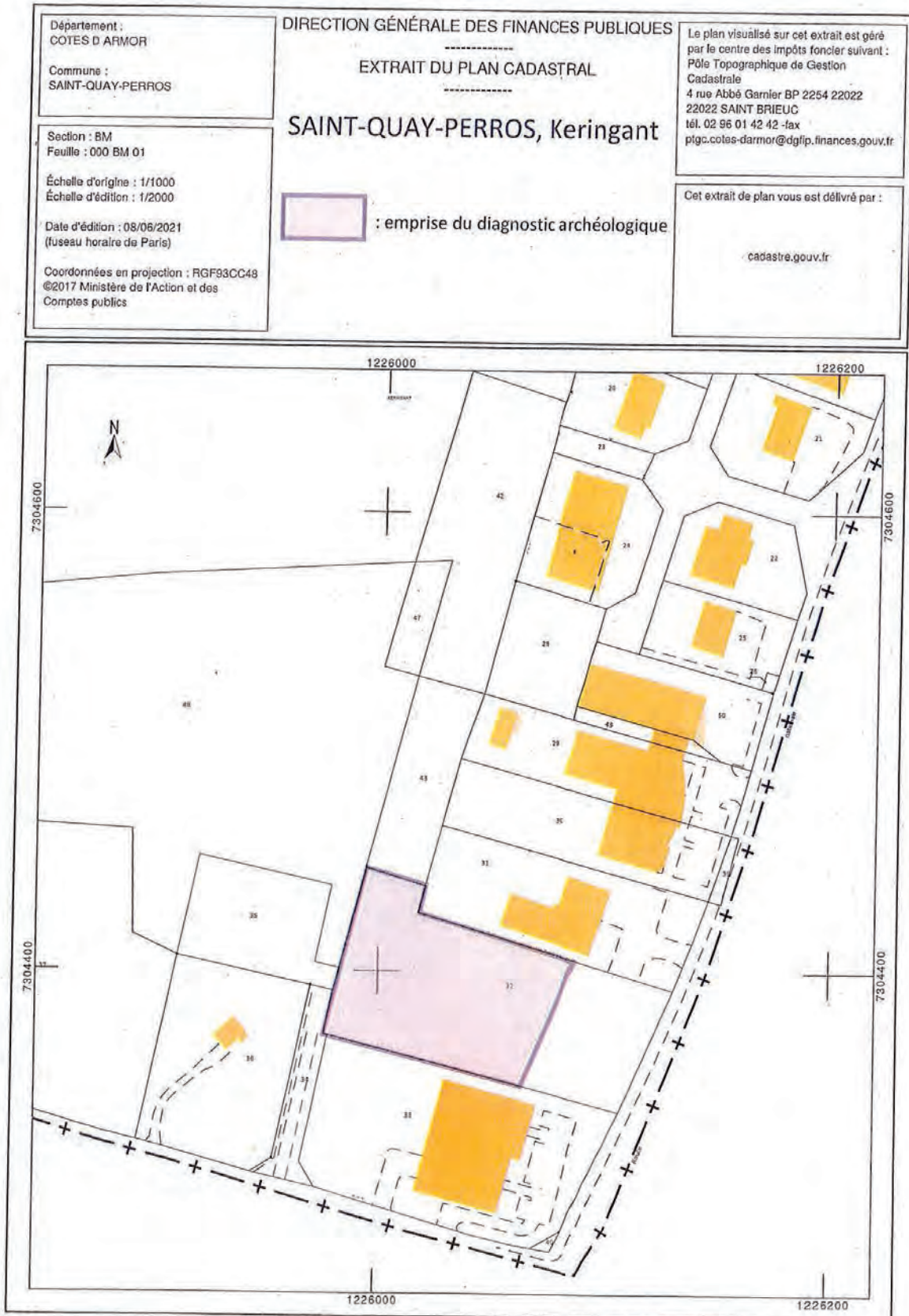
Fait à Rennes, 9 juin 2021

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER





Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D139219
SAINT-QUAY-PERROS (22), KÉRINGANT

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Côtes-d'Armor		
Commune	Saint-Quay-Perros				
Lieu-dit	KÉRINGANT				
Cadastre	Saint-Quay-Perros : BM 32				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-248	14-06-2021	6000 m ²		06/09/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-248, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- *Responsable d'opération pressenti :*

A déterminer ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

• Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour
Transfert	1	

• Tranche Provisionnelle

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique + Litique)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

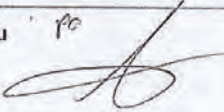
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	Octobre 2021

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu <i>fc</i>


Arrêté de désignation



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2021-345 du 8 septembre 2021

Arrêté n° 2021-345 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-248

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-248 du 8 juin 2021 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à SAINT-QUAY-PERROS, Kéringant (22) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Claire BAILLIEU (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-248 n° d'opération : 6048.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Claire BAILLIEU.

Fait à Rennes, le 8 septembre 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Claire BAILLIEU

Copie :
Inrap
Commune de Saint-Quay-Perros

COURRIER RECU LE
20 SEP. 2021
INRAP GO

II. **Résultats**

1. Présentation de l'opération archéologique

1.1 Raisons et objectifs de l'intervention

Le projet de construire un nouveau bâtiment dans la zone commerciale de Saint-Quay-Perros a conduit le service régional de l'archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic archéologique sur la parcelle impactée par les futurs travaux dans la mesure où ceux-ci pourraient porter atteinte au patrimoine archéologique susceptible d'être présent sur ces terrains. En effet ce projet se situe à proximité d'une parcelle sur laquelle un souterrain de l'âge du Fer a été découvert fortuitement en 1991. La présence de ce type de vestige atteste l'existence d'une ferme gauloise à proximité de la découverte.

Les objectifs fixés par le SRA étaient donc de vérifier la présence de vestiges archéologiques sur cette emprise et si tel était le cas de caractériser leur nature, leur étendue et leur degré de conservation afin de déterminer le type de mesures dont ils pourraient faire l'objet.

1.2 Cadre géographique et géologique

Le terrain concerné par le présent diagnostic se situe à Saint-Quay-Perros (Côtes-d'Armor), une commune qui s'étire entre Perros-Guirec et Lannion (fig. 1). La parcelle diagnostiquée, d'une surface de 6 000 m² se trouve à la périphérie de la ville, à près de quatre kilomètres au sud du bourg de Saint-Quay-Perros, au cœur de la zone commerciale, industrielle et universitaire qui se développe entre Lannion et Saint-Quay-Perros.

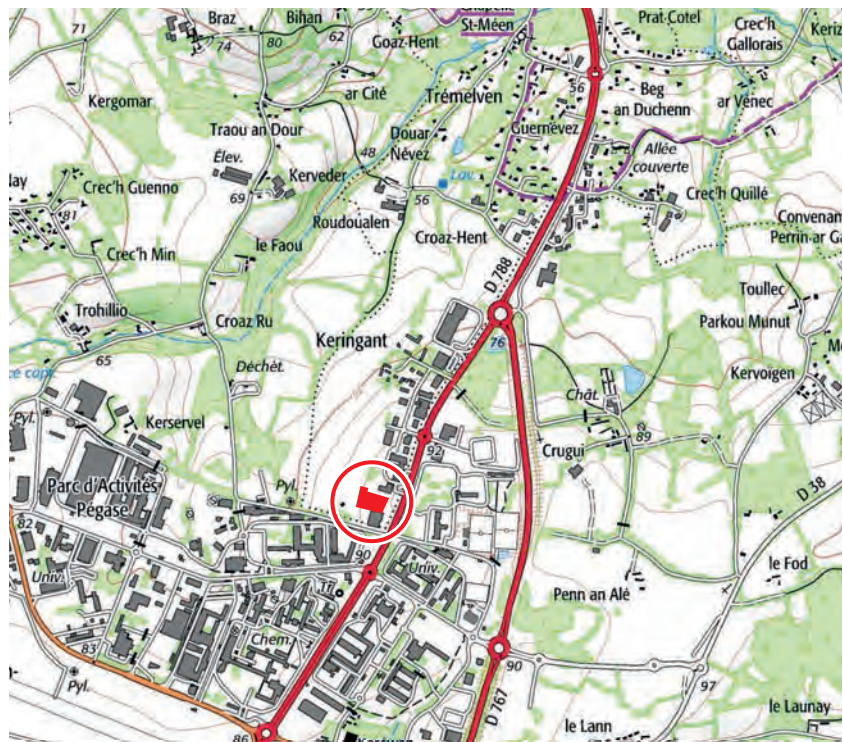


Fig. 1 Implantation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1/25000.

© IGN ; Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

■ localisation du diagnostic archéologique

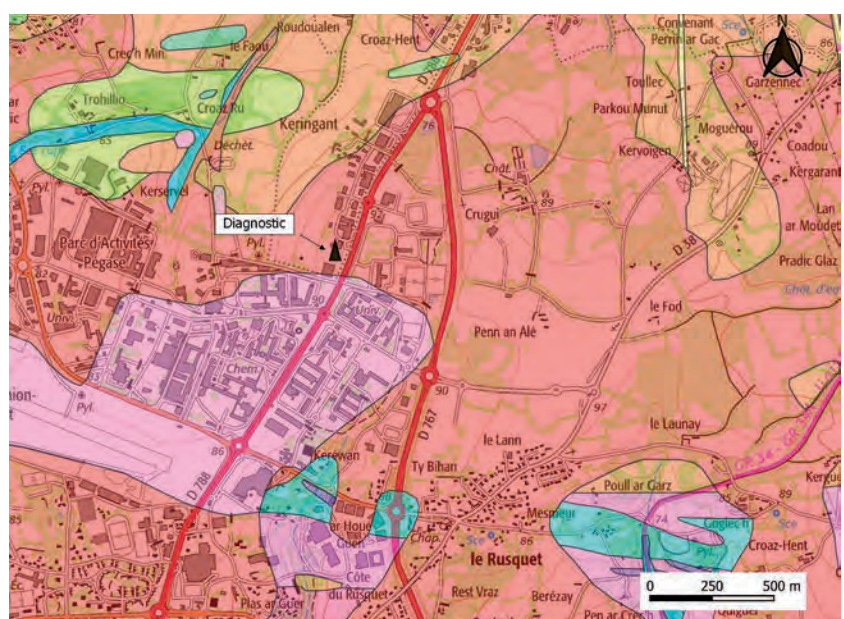
0 1 km

Sur le plan topographique, on est ici à l'arrière du littoral, sur le plateau du Trégor, entaillé par les rivières ou fleuves côtiers comme le Leguer. La parcelle se développe donc sur des terrains quasiment plats présentant une légère pente allant de l'est vers l'ouest. De la parcelle, la vue est par conséquent dégagée vers l'ouest et l'on perçoit ainsi ces ondulations (fig. 2).

La carte géologique éditée par le BRGM (feuille n° 203 de Lannion au 1/50 000) indique que la parcelle se situe sur des terrains loessiques (fig. 3). Ces limons, semblables à ceux qui couvrent de vastes espaces sur les plateaux côtiers du nord de la péninsule bretonne du Léon au Trégor, se sont accumulés durant le Pléistocène sur le substrat rocheux. La présence de loess n'est pas sans intérêt puisque d'une part ils participent à la mise en place de sols fertiles qui sont favorables aux implantations humaines depuis le Néolithique et d'autre part ils peuvent également avoir piégé des occupations anciennes en se déposant aux sols aux cours des dernières glaciations en créant ainsi de véritables chapes de limons sur des sols anciens. Pour cette raison, nous avons pris soin en ouvrant les tranchées de descendre dans ces limons et rechercher autant que possible le socle rocheux afin de détecter les éventuels indices d'occupations humaines anciennes.



Fig. 2 Vue vers l'ouest depuis le diagnostic.
© Claire Baillieu, Inrap



- Loess de couverture : limons éoliens périglaciaires würmiens en partie remaniés (?).
- Formations anthropiques : remblais terrigènes, stériles et décharges, remblais de carrières (blocs, sables)
- Granite-granodiorite de Port-Blanc à gros grain.
- Microgranodiorite de Pleubian.

Fig. 3 Carte géologique au niveau du diagnostic. © BRGM

La carte du BRGM indique également qu'une vaste zone de remblais modernes coiffe les terrains situés au niveau de l'aéroport de Lannion et tous ceux à proximité. Nous avons pu constater cela puisque toute la partie sud du terrain diagnostiqué est recouvert d'un épais niveau de limon mêlé d'inclusions modernes (fig. 4). Il s'agit vraisemblablement d'un apport de terre lié à la construction de l'aéroport et de toutes les infrastructures qui gravitent autour. La trace des engins véhiculant cet apport de terre est bien visible dans les coupes des tranchées. Ajoutons pour finir que la partie située dans l'angle sud-ouest du diagnostic était occupée par un amoncellement de déblais, sorte de décharge peut être liée à la construction de la zone commerciale.



Fig. 4 Coupe le long de la tranchée 3.

© Claire Baillieu, Inrap

1.3 Contexte archéologique et historique environnant

On recense dans les environs de la parcelle diagnostiquée quelques sites archéologiques répertoriés à la carte archéologique du ministère de la Culture. Certains ont été documentés lors d'opérations archéologiques (fig. 5).

Alors que sur le littoral tout proche les plus vieux sites sont datés du Paléolithique ou du Mésolithique, ici les occupations les plus anciennes remontent au Néolithique comme l'attestent l'allée couverte de Crec'h Quillé (n°1, fig. 5) ou encore la discrète occupation, qui se résume à deux foyers du Néolithique moyen (n°2, fig. 5), mise au jour lors de la fouille de la route du Petit camp à Lannion (Blanchet 2018).

Les données concernant l'âge du Bronze sont ici particulièrement riches. Elles concernent le funéraire comme le montrent les deux tumuli du Carbon (n°3, fig. 5) et de Douar Barzic (n°4, fig. 5) connus par prospection, mais aussi la découverte en 1980 d'une urne funéraire à Prat Cotel Braz (n°5, fig. 5). Les opérations archéologiques ont également permis d'appréhender le monde des morts de cette période avec la fouille de structures funéraires (n°6 et 7, fig. 5) lors de l'opération de Penn an Alé (Blanchet 2016). Le monde des vivants n'est pas en reste puisque la fouille toute proche de la route du Petit Camp déjà évoquée a mis en évidence les traces de quelques maisons rondes datées du Bronze final (n°8, fig. 5).

Les vestiges datés de l'âge du Fer, sont succincts : il s'agit d'un souterrain gaulois découvert fortuitement en 1991 lors de travaux (n°9, fig. 5). Il fut fouillé dans la foulée par des érudits locaux (Le Brozec, 1991). Comme expliqué précédemment, le souterrain se situait tout près de la parcelle que nous avons diagnostiquée, à moins de 100 m vers le nord. La présence d'un tel vestige atteste certainement l'existence d'une ferme gauloise associée à cette structure, raison qui avait motivé la prescription de ce diagnostic. L'Antiquité est connue grâce à la fouille d'une exploitation agricole gallo-romaine lors de l'opération de Penn an Alé (n°10, fig. 5) tandis que le Moyen-Age se manifeste au manoir de Keringuant, aujourd'hui situé aux portes de la zone commerciale de Keringant.

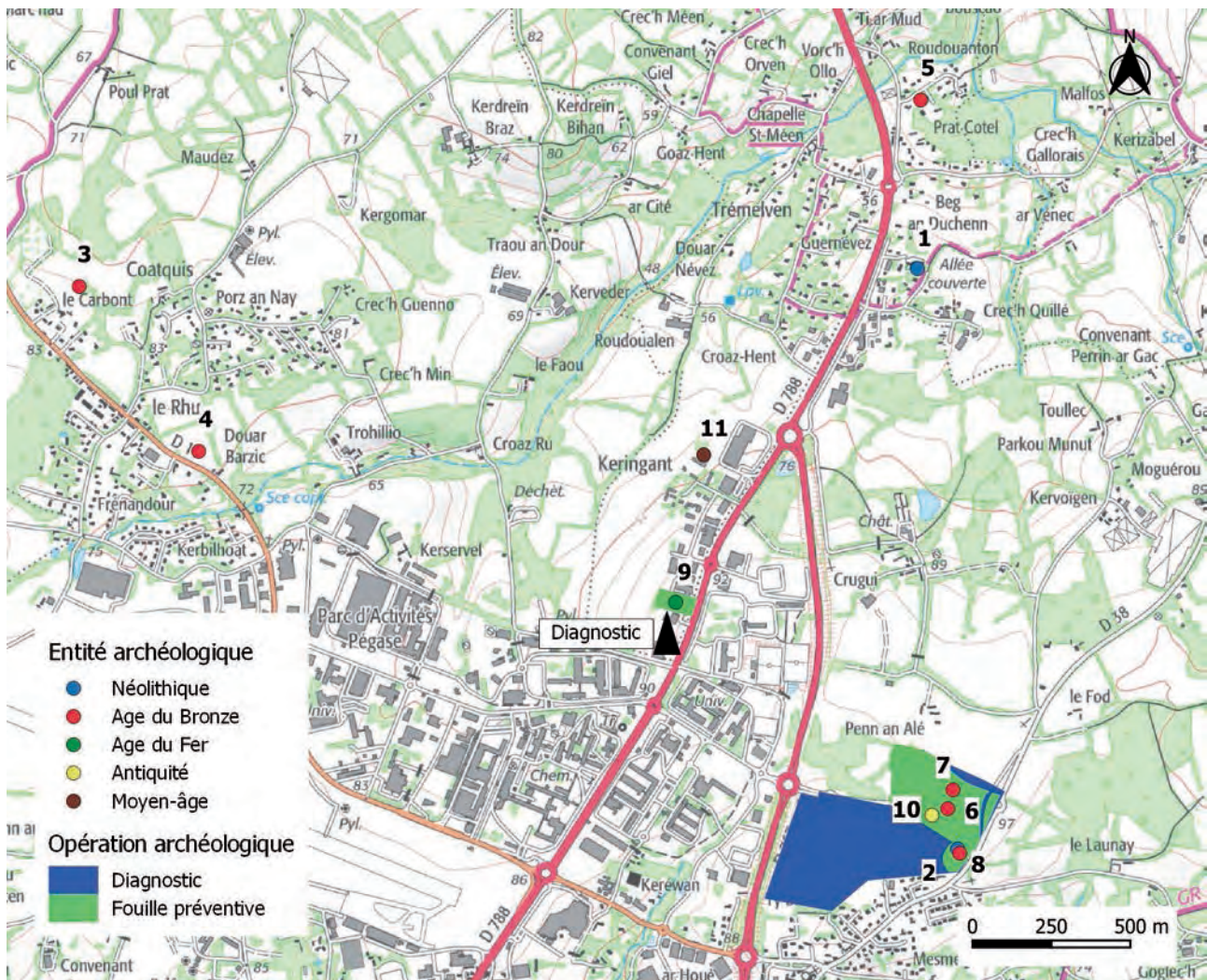


Fig. 5 Sites et opérations archéologiques aux environs du diagnostic d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne.

© SRA Bretagne, Claire Baillieu, Inrap

1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre

L'opération a mobilisé la présence de deux archéologues de l'Inrap durant deux jours, les 4 et 5 octobre 2021.

Trois tranchées ont été réalisées avec une pelle à chenilles de 20 tonnes munie d'un godet lisse de 3 mètres. Les sondages ont consisté à retirer à la pelle mécanique les niveaux de terre végétale masquant les structures archéologiques. Elles apparaissaient ainsi entre 0,45 m et 1,25 m sous le sol actuel. Chaque tranchée a été numérotée ainsi que chaque structure mise au jour. Les tranchées ont également été relevées manuellement lorsqu'elles présentaient des vestiges archéologiques.

En complément la cellule topographique de l'Inrap a fait un relevé des ouvertures et des structures (fig. 6).

Un échantillon de structures a été fouillé mécaniquement ou manuellement afin de vérifier leur nature archéologique et de renseigner au mieux ces structures à l'aide de coupe. Elles ont toutes été relevées à l'échelle 1/20 et photographiées. Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché.

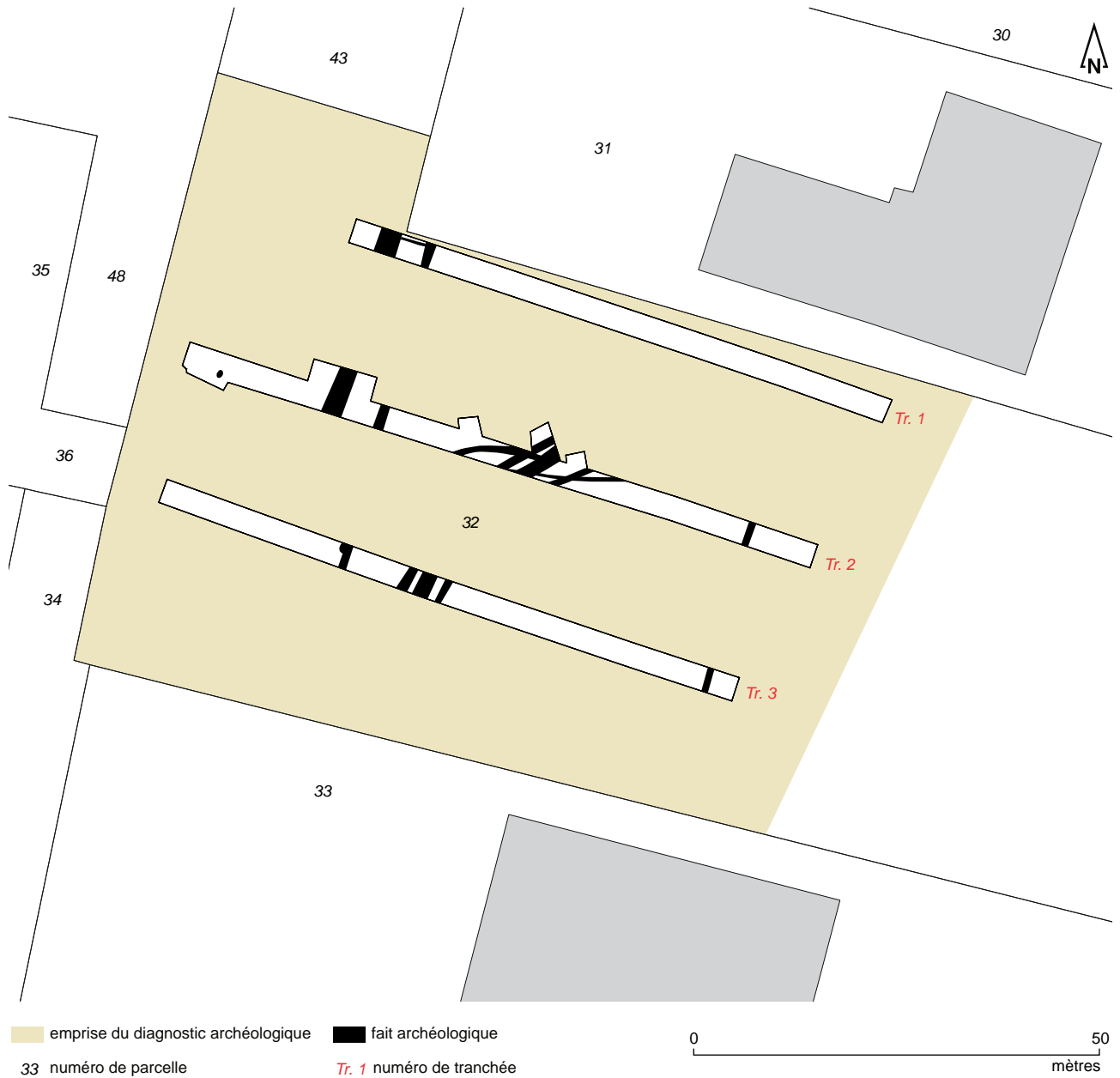


Fig. 6 Sites et opérations archéologiques aux environs du diagnostic d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne.

© Claire Baillieu, Frédéric Boumier, Stéphane Jean, Inrap

2. Présentation des données archéologiques

2.1 Les traces du paysage récent

Nous avons détecté au cours de cette évaluation des traces du paysage récent et antérieurs au remembrement agricole. Il s'agit de fossés et d'une haie parfois mentionnés sur le plan du cadastre napoléonien.

Le document montre notamment que la partie ouest de la parcelle diagnostiquée se situe sur le tracé d'une allée plantée d'arbres qui menait au manoir de Keringant, à environ 500 m au nord (fig. 7). Nous avons retrouvé au niveau de cette allée les traces d'une haie orientée N/S dans les tranchées 1 et 2. Celle-ci présentait une largeur d'environ 3 m. De manière parallèle un fossé a été mis au jour : il est caractérisé par les faits 1.2, 2.7 et 3.5. Ce fossé présentait une largeur d'environ 1,2 m et une profondeur de 0,3 m. Son comblement était constitué d'un limon brun-gris hétérogène mêlé de poches jaunes (fig. 8). Il y a tout lieu de penser, comme le suggère son orientation et sa proximité avec la haie qu'il fonctionnait avec celle-ci. Précisons qu'il n'a livré aucun mobilier.

Le petit fossé 1.1, orienté E/O et situé entre la haie et le fossé 1.2 semble quant à lui correspondre à une limite parcellaire visible sur le cadastre napoléonien.

Fig. 7 Emplacement du diagnostic et plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien.

© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

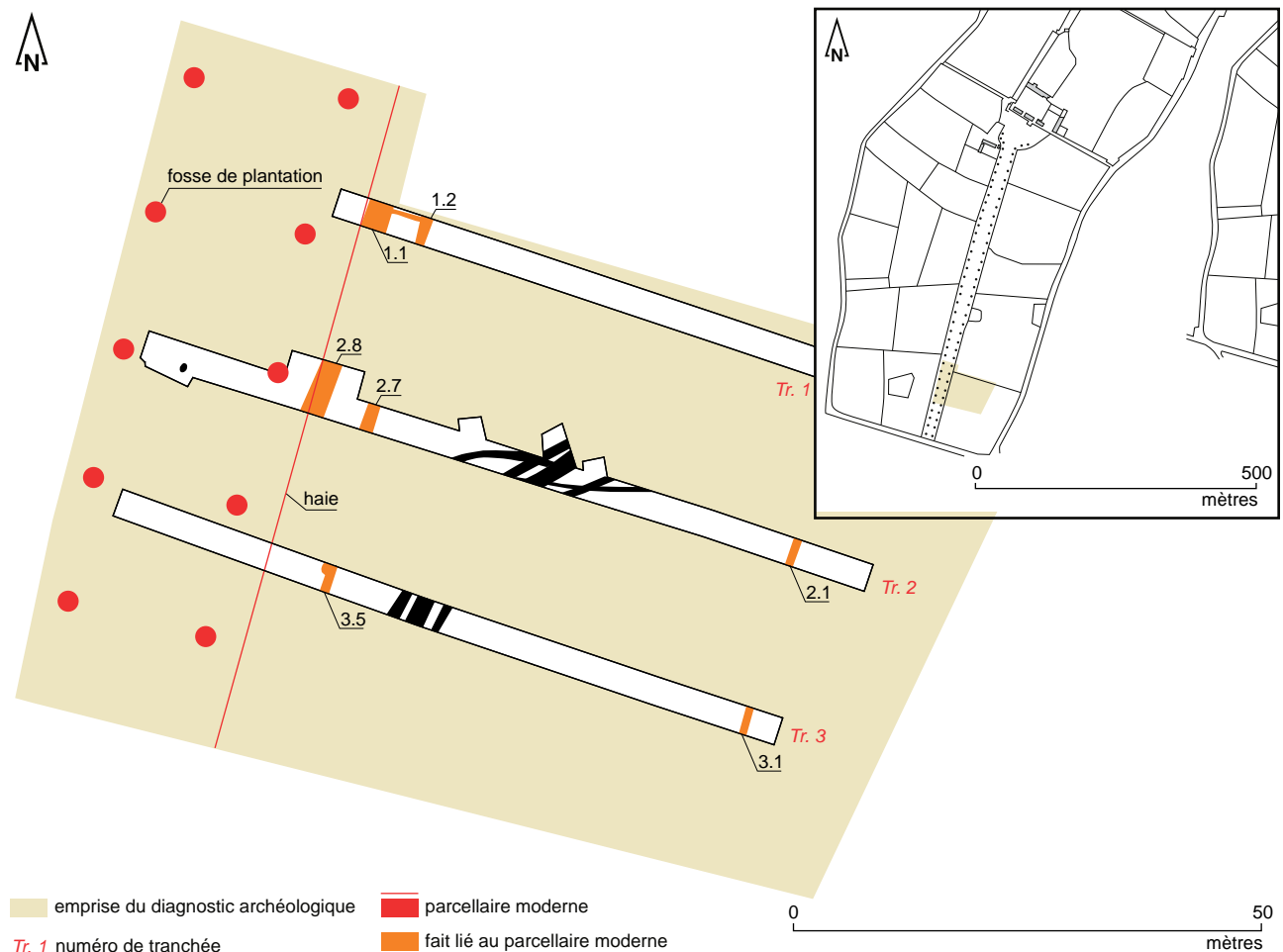




Fig. 8 Vue de la coupe du fossé 2.7.
© Claire Baillieu, Inrap

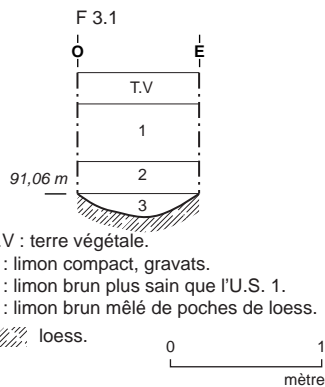
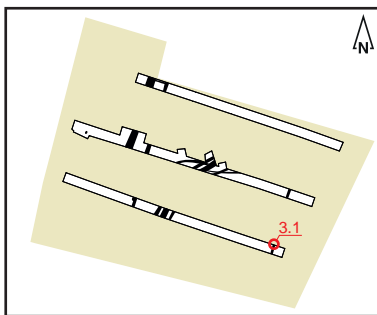


Fig. 9 Coupe du fossé 3.1.
© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Un dernier fossé, également orienté N/S et très certainement moderne a été détecté plus à l'est dans les tranchées 2 et 3. Il concerne les faits 2.1 et 3. Large de 0,8 à 1 m, il a été sondé dans la tranchée 3 où il est apparu très arasé avec une profondeur conservée de 0,16 m (fig. 9). Son comblement, un limon brun mêlé de poches de loess, son orientation ainsi que l'absence de mobilier permet d'envisager une datation récente.

2.2. Quelques vestiges probablement protohistoriques

Hormis ces traces d'un paysage récent, quelques structures plus anciennes ont été mises au jour au cours de cette opération. Il s'agit de cinq fossés (fig. 10).

Trois ont été repérés dans les tranchées 2 et 3. Il s'agit d'abord du fossé caractérisé par les faits 2.3 et 3.2 qu'on nommera par commodité A, puis de celui identifié avec les faits 2.4 et 3.3 (B) et enfin du fossé observé avec les tronçons 2.5 et 3.4 (C). Ces fossés sont parallèles entre eux et orientés peu ou prou N/S mais semblent marquer une légère inflexion vers l'est dans la tranchée 2.

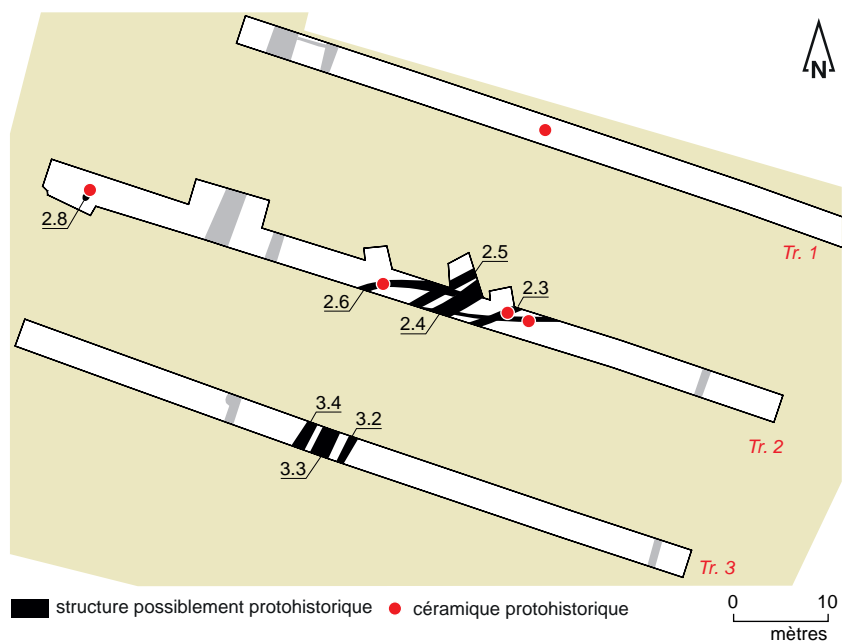


Fig. 10 Plan des structures possiblement protohistorique et répartition des tessons protohistoriques.
© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Ces trois fossés ont tous été sondés à deux reprises, une première fois dans la tranchée 2 et une seconde fois dans la tranchée 3 (fig. 11 et 12).

Leur allure respective est sensiblement la même d'une tranchée à l'autre. Les fossés « extérieurs » A et C sont moins larges que le fossé central B: le fossé occidental (C) présente une largeur de 1 à 1,2 m et le fossé oriental (A) de 0,8 à 0,9 m tandis que le fossé central mesure de 1,6 à 2 m de large. La profondeur conservée dans les six sondages était sensiblement la même, environ 0,40 m. Leur creusement a la forme d'une cuvette évasée et leur comblement est constitué de limon brun, parfois plus clair dans le fond du fait de la présence de poches de loess.

Il est tentant de penser que ces trois fossés fonctionnent ensemble du fait de leur semblable orientation et proximité. Mais cela ne résout pas la question de leur nature. Nous nous sommes interrogée sur la possibilité que ces fossés soient la trace d'un ancien chemin puisque les trois creusements pourraient être la marque de deux fossés bordiers encadrant un creusement central plus large qui serait une dépression créée par la répétition d'un passage. On constate en effet que la largeur entre les fossés extérieurs est de 3,5 m dans la tranchée 3 et de 4,5 m dans la tranchée 2. Si la question peut être posée, elle se heurte toutefois à l'absence de niveaux de circulation marqués mais aussi d'ornières. Une seconde hypothèse est celle de fossés parcellaires, plus ou moins contemporains qui auraient légèrement bouger dans le temps. Mais là encore cette hypothèse semble problématique du fait de l'inflexion des fossés vers l'est. Les fossés parcellaires sont naturellement rectilignes.

Concernant le maigre mobilier découvert, il ne permet pas une attribution chronologique fiable puisqu'un unique tesson, daté du Bronze final, a été trouvé dans le fait 2.3 (fossé A). Précisons également qu'un autre tesson a été découvert, entre les faits 2.4 et 2.5, datant lui de la période médiévale mais sans que cela soit une certitude.

Fig. 11 Coupes des fossés 3.4, 3.3 et 3.2
© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

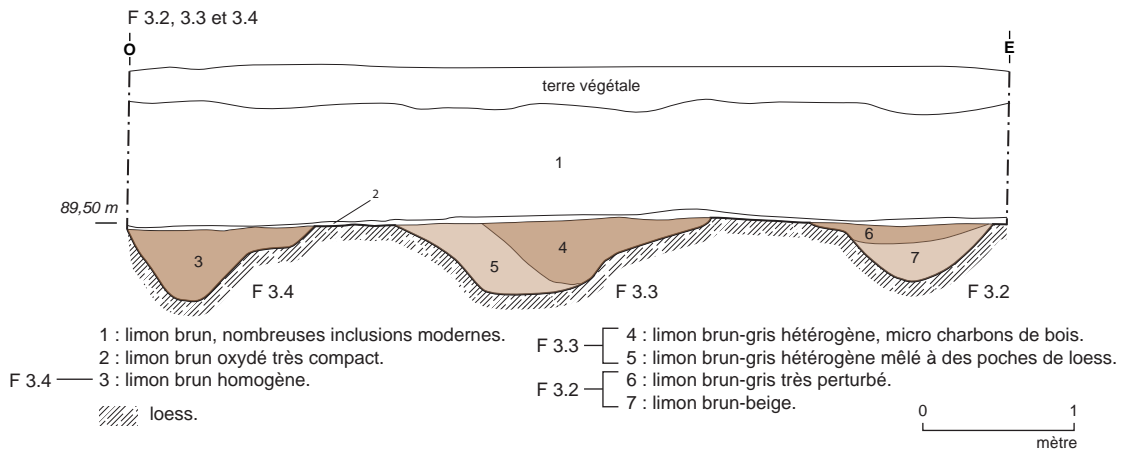
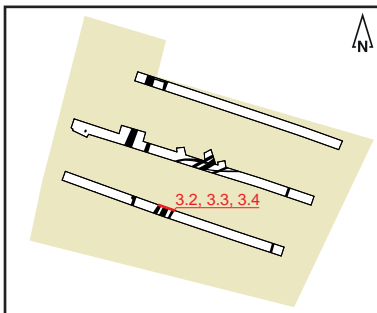


Fig. 12 Vue des coupes des fossés 2.3, 2.4 et 2.5.
© Claire Baillieu, Inrap

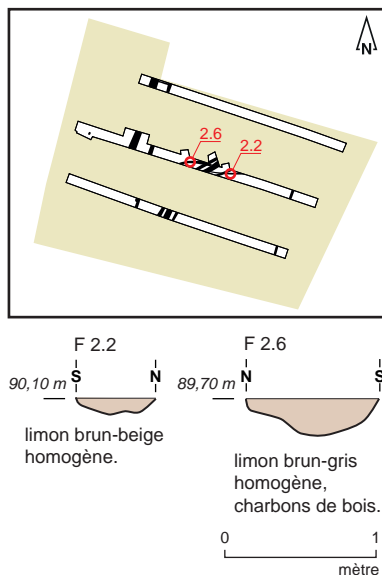


Fig. 13 Coupes des fossés 2.2 et 2.6.

© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Deux autres fossés ont été repérés dans la tranchée 2 : il s'agit des faits 2.2 et 2.6. Ce sont deux fossés de petit gabarit, présentant une largeur respective de 0,45 et 0,85 m et une profondeur conservée de 0,08 et 0,26 m (fig. 13). Ils sont tous les deux orientés NE/SE. Ces deux fossés ont livré du mobilier. Le fossé 2.2, un tesson protohistorique et le fossé 2.6, deux tessons possiblement de la même période.

N'ayant été retrouvés que dans la tranchée 2, il semble ici difficile aussi de leur attribuer une fonction particulière. Il est par conséquent prudent de nous en tenir au niveau de la description de ces structures.

Pour conclure ce point, nous pouvons retenir que le diagnostic a permis de détecter quelques fossés concentrés dans les tranchées 2 et 3. On est tenté de les considérer comme protohistoriques sans que cela soit toutefois certain. En effet, outre le fait que le maigre mobilier céramique qu'ils ont livré permet d'envisager une telle datation, la majorité des fragments de céramique découverts lors de l'ouverture des tranchées date également de cette période : 8 tessons dans la tranchée 1, 1 tesson dans le fossé 2.1 interprété comme moderne, 2 tessons près du fossé 2.6 et pour finir 2 autres dans la structure 2.8 dont on ne saurait dire après l'avoir sondée manuellement s'il s'agit réellement d'une véritable structure archéologique. Ce bruit de fond nous conforte dans l'idée de fossés protohistoriques. Pour autant il paraît hasardeux de les relier avec le souterrain gaulois, et la probable ferme dont il dépendait, découvert au nord de la parcelle diagnostiquée.

2.3 L'absence de vestiges (très) anciens

Pour finir, signalons que la présence de loess sur la parcelle diagnostiquée nous a conduits à établir des logs afin d'évaluer l'épaisseur de cette sédimentation et de vérifier la présence d'éventuels indices liés à des occupations humaines anciennes. Étant donné la pente naturelle du terrain vers l'ouest, les loess étaient plus épais dans la partie ouest de la parcelle. Dans le sondage de la tranchée 2, on note comme ailleurs sur la parcelle un épandage de remblais modernes qui coiffe une couche de limon brun correspondant aux niveaux de sol en place avant l'aménagement de l'aéroport. Sous cette couche deux niveaux de loess se distinguent : d'abord un niveau beige homogène puis un niveau beaucoup plus clair (fig. 14A). Dans ce sondage les loess atteignent 0,80 m d'épaisseur, ce qui est le maximum que nous ayons observé au cours de cette évaluation. Plus à l'est leur épaisseur était moindre, environ 0,30 m (fig. 14B).

Tous les sondages ont donc permis d'atteindre le substrat rocheux et l'examen minutieux de ces logs n'a permis de déceler dans ces loess aucun charbon de bois, ni aucun vestige qui pourraient témoigner d'une occupation humaine.

Seuls quatre silex ont été mis à jour au cours du diagnostic, tous découverts hors de toute structure archéologique au sommet des loess. Du fait de leur absence de caractéristique spécifique, il n'a pas été possible de les dater à l'exception d'un qui peut être sans certitude attribuable au Néolithique.

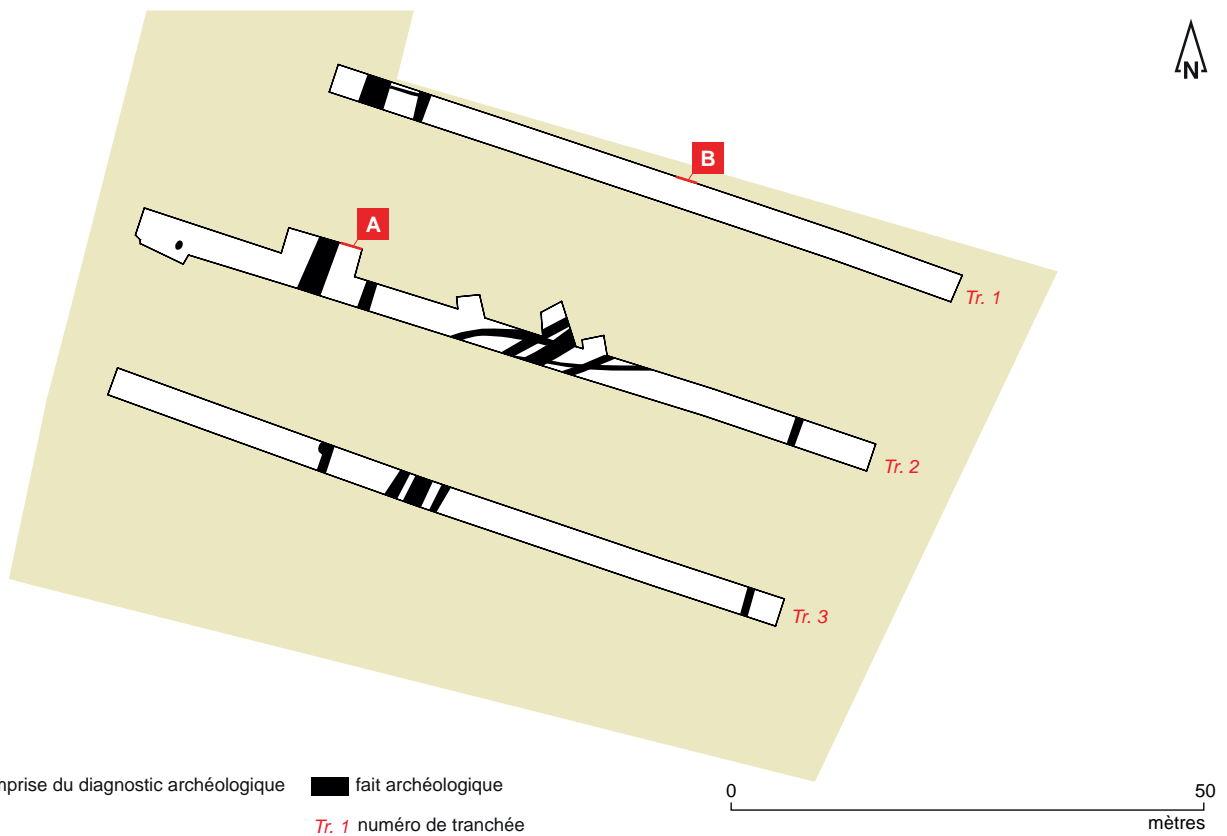
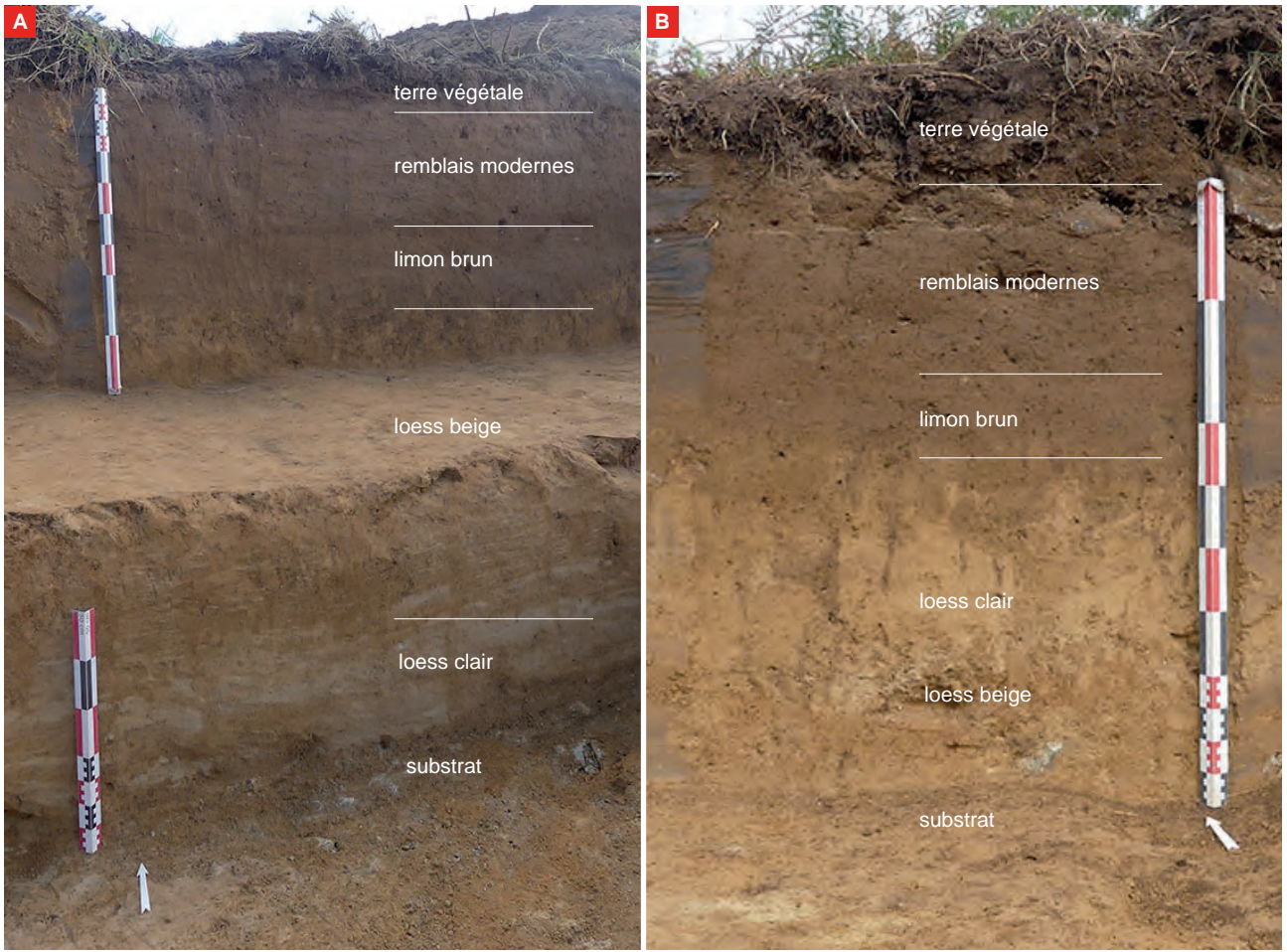


Fig. 14 Logs réalisés au cours du diagnostic.

3. Conclusion

Le diagnostic, mené à Saint-Quay-Perros sur une surface limitée à 6 000 m², avait été prescrit suite à la découverte il y a 20 ans d'un souterrain gaulois à proximité de la parcelle. On pouvait effectivement supposer la présence d'un enclos d'habitat associé à ce vestige. Nous n'avons détecté au cours de cette évaluation aucune trace d'un tel site. La présence de quelques fossés peut-être protohistoriques et dont il est difficile de déterminer avec assurance leur nature témoigne seulement d'une occupation humaine de ce secteur dont on connaissait déjà l'existence grâce aux fouilles menées par Stéphane Blanchet sur les sites de Penn an Alé et de la route du Petit Camp situés à environ un km. Ces opérations avaient permis d'exhumer respectivement des structures funéraires et un ensemble de maisons datés de l'âge du Bronze.

4. Sources et bibliographie

Sources cartographiques

Archives départementales des Côtes d'Armor
Cadastre de 1819, Saint-Quay-Perros, Section B dit de Saint Méen, 1ère feuille.

Info terre (en ligne)
<http://infoterre.brgm.fr/>

Inventaire général de Bretagne (en ligne)
<http://patrimoine.bzh/>

Bibliographie générale

Blanchet 2016

BLANCHET (S.) — *Côtes-d'Armor, Lannion, Penn an Alé, Occupations rurales de l'âge du Bronze et antiques*, Inrap Grand Ouest, 2016.

Blanchet 2018

BLANCHET (S.) — *Côtes-d'Armor, Lannion, Route du Petit Camp, Un ensemble funéraire et un habitat de l'âge du Bronze*, Inrap Grand Ouest, 2018.

Le Brozec 1991

LE BROZEC (M.) — *Le souterrain de l'âge du Fer de Keringant en St Quay Perros (Côtes d'Armor)*, Février 1991, Lannion.

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des faits

TR	Fait	Type	Comblement	Mobilier/ Datation	Niveau d'apparition	Dimensions (L x l, diam)	Prof.	Sondage
1	1-1	fossé	Limon argileux brun-gris, assez meuble					mécanique
1	1-2	fossé	Limon brun-gris foncé, hétérogène assez meuble mêlé de poches jaunes, quelques CB ponctuels					
1	1-3	haie	Limon brun					
2	2-1	fossé	Limon brun mêlé de poches de loess					
2	2-2	fossé	Limon brun-beige, avec quelques cailloux de granite	1 tesson/ protohis- toire				mécanique
2	2-3	fossé	Limon brun-beige homogène	1 tesson/ Bronze final				mécanique
2	2-4	fossé	Limon très argileux, brun-gris, quelques CB			1,4 à 1,8		mécanique
2	2-5	fossé	Limon brun-beige homogène					mécanique
2	2-6	fossé	Limon brun-beige homogène	2 tessons/ protohis- toire ?				mécanique
2	2-7	fossé	Limon brun-gris foncé, hétérogène assez meuble mêlé de poches jaunes, quelques CB ponctuels					mécanique
2	2-8	TP	Limon brun foncé hétérogène	2 tessons/ protohis- toire		1 x 0,7		manuel
3	3-1	fossé	Limon brun mêlé de poches de loess					mécanique
3	3-2	fossé	Limon argileux brun gris					mécanique
3	3-3	fossé	Limon argileux brun-gris hétérogène			2,00	0,46	mécanique
3	3-4	fossé	Limon brun homogène			1,20	0,44	mécanique
3	3-5	fossé	Limon brun-gris foncé, hétérogène assez meuble mêlé de poches jaunes, quelques CB ponctuels			1,20		

2. Inventaire du mobilier céramique

Tranchée	Fait	NR	Datation
1	décapage	2	Céramiques moderne/contemporaines
1	décapage	8	Céramique protohistorique
2	loess	1	Céramique sigillée du Centre de la Gaule du I ^{er} s. (30/90)
2	2	1	Céramique protohistorique
2	3	1	Céramique Bronze final
2	entre 2.4 et 2.5	1	Céramique médiévale ?
2	6	2	céramique indéterminée (protohistorique ?)
2	à côté de 2.6	2	Céramique protohistorique
2	8	2	Céramique protohistorique

3. Inventaire du mobilier lithique

TR	US	Cortex	Variété	Produit	Fragment	Talon	Abrasion	Percussion	L	I	E	Datation
2 en haut	au sommet des loess		Silex brun gris tacheté	Eclat	Entier	Lisse large	Non	Directe dure	25	28	7	Indéterminée
2 extension	- 1,2 m		Silex brun noir	Casson								Indéterminée
3 décapage	- 0,85 m	Cortical	Silex roulé blond roux grenu	Eclat	Entier	Punctiforme	Non	Directe dure	16	16	4	Indéterminée
3 en haut	- 0,6 m	Semi-cortical	Silex roulé brun-gris tacheté	Nucléus rabot	Entier				15	21	19	Néolithique ?

4. Inventaire des photographies

StQuayP1	Vue générale, tranchée 1
StQuayP2	Vue générale, tranchée 2
StQuayP3	Vue générale, tranchée 3
StQuayP4	Tranchée 1, Log1
StQuayP5	Tranchée 1, log 2
StQuayP6	Tranchée 2, sondage profond
StQuayP7	Tranchée 2, sondage profond
StQuayP8	Tranchée 2, sondage profond, palier 1
StQuayP9	Tranchée 2, sondage profond, palier 2
StQuayP10	Tranchée 2, Fait 2.2, vue
StQuayP11	Tranchée 2, Fait 2.2, coupe
StQuayP12	Tranchée 2, Fait 2.3, vue
StQuayP13	Tranchée 2, Fait 2.3, coupe

5. Liste des figures

Fig. 1 Implantation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1/25000.

© IGN ; Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 2 Vue vers l'ouest depuis le diagnostic.

© Claire Baillieu, Inrap

Fig. 3 Carte géologique au niveau du diagnostic.

© BRGM

Fig. 4 Coupe le long de la tranchée 3.

© Claire Baillieu, Inrap

Fig. 5 Sites et opérations archéologiques aux environs du diagnostic d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne.

© SRA Bretagne, Claire Baillieu, Inrap

Fig. 6 Sites et opérations archéologiques aux environs du diagnostic d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne.

© Claire Baillieu, Frédéric Boumier, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 7 Emplacement du diagnostic et plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien.

© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 8 Vue de la coupe du fossé 2.7.

© Claire Baillieu, Inrap

Fig. 9 Coupe du fossé 3.1.

© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 10 Plan des structures possiblement protohistorique et répartition des tessons protohistoriques.

© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11 Coupes des fossés 3.4, 3.3 et 3.2

© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 12 Vue des coupes des fossés 2.3, 2.4 et 2.5.

© Claire Baillieu, Inrap

Fig. 13 Coupes des fossés 2.2 et 2.6.

© Claire Baillieu, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 14 Logs réalisés au cours du diagnostic.

© Claire Baillieu, Inrap

Chronologie

Protohistoire,
Âge du Bronze,
Temps modernes

Sujets et thèmes
—**Mobilier**

Industrie lithique,
Céramique

Côtes-d'Armor, , Saint-Quay-Perros, Keringant

Le diagnostic mené à Saint-Quay-Perros les 4 et 5 octobre 2021 a concerné un terrain de 6 000 m² situé dans la zone industrielle et commerciale de la ville. Cette opération avait été prescrite suite à la découverte il y a 20 ans d'un souterrain gaulois à proximité de la parcelle. On pouvait effectivement supposer la présence d'un enclos d'habitat associé à ce vestige. Nous n'avons détecté, au cours de cette évaluation, aucune trace d'un tel site. La présence de quelques fossés peut-être protohistoriques mais dont il est difficile de déterminer avec assurance la nature témoigne seulement d'une occupation humaine de ce secteur dont on connaissait déjà l'existence grâce aux fouilles menées par Stéphane Blanchet sur les sites de Penn an Alé et de la route du Petit Camp situés à environ un km. Ces opérations avaient permis d'exhumer respectivement des structures funéraires et un ensemble de maisons datés de l'âge du Bronze.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr